

PARCOURS ÉTUDES CHANT LYRIQUE ENM VILLEURBANNE

PARCOURS ÉTUDE cycle 1 (DIPLÔMANT)					
Module principal chant : 2 à 4 ans 20 à 30 min de cours hebdomadaire		Contrôles en cours de parcours étude obtention AEM par évaluation lors d'un examen final : interprétation de 2 pièces, 1 invention et 1 déchiffrage.			
Module associé : pratique collective, obligatoire 1 fois dans le parcours étude: participation à un ensemble de chanteurs 1 par voix et à 2 sessions de chœurs (chœur atelier de la classe de direction de chœurs, chœur Élégie, chœur projet).	Formation musicale obligatoire	<i>Théâtre facultatif : module central et module masque</i>	<i>Option facultative : Allemand 10 cours d'1 heure</i>	<i>Conférences</i>	<i>Auditions et projets</i>
PARCOURS ÉTUDE cycle 2 (DIPLÔMANT)					
Module principal chant : 2 à 4 ans 30 à 45 min de cours hebdomadaire		Contrôles en cours de parcours étude Obtention BEM par une évaluation lors d'un examen final : Interprétation de 3 pièces (langues, styles, genre, époques différentes), 1 invention et 1 déchiffrage.			
Module associé : pratique collective 1 fois dans le parcours étude: participation à un ensemble de chanteurs 1 par voix et à 2 sessions de chœurs (chœur atelier de la classe de direction de chœurs, chœur Élégie, chœur projet)	Formation musicale obligatoire (BEM obligatoire en fin de parcours étude)	<i>Théâtre facultatif : module central et module masque</i>	<i>Option facultative: Allemand 10 cours d'1 heure</i>	<i>Conférences</i>	<i>Auditions et projets</i>

PARCOURS ÉTUDE 3^e cycle certifiant menant au CEM

Module principal chant : 1 à 3 ans 45 min à 1h de cours hebdomadaire		Préparation d'un programme d'environ 20 minutes (comprenant une invention) dans lequel le candidat mettra en évidence ses capacités, ses choix musicaux et artistiques.		
Formation musicale: Niveau requis BEM	<i>Musique d'ensemble auditions et projets</i>	Musique de chambre 1 an	Théâtre : 1 an de module central	6 conférences obligatoires au choix dont deux.

PARCOURS ÉTUDE 3^e cycle diplômant menant au DEM (ou DNEM) – 925 heures

Examen d'entrée en 3^e cycle diplômant

Interprétation de 3 pièces, entretien sur le parcours et les motivations de l'élève, commentaire d'écoute oral d'une pièce musicale (après mise en loge de 45 min). À l'issue de l'examen, l'élève peut, soit rentrer en 3^e cycle diplômant, soit être orienté.e vers une année de stage, soit refaire une année de 3^e cycle certifiant. Dans les deux derniers cas, il pourra représenter l'entrée en 3^e cycle diplômant l'année suivante.

Module principal chant : 1 à 3 ans (198 heures) 1h de cours hebdomadaire, interprétation, travail avec la classe d'accompagnement		Module principal : programme de 30 minutes environ (comprenant une invention) dans lequel l'étudiant.e interprétera des œuvres variées (oratorio, opéra, lied, mélodie). Contrôle continu et évaluation terminale			
	<i>Musique d'ensemble auditions et projets</i>	Module associé (pratique collective) – 340 heures : - Musique de chambre 2 ans - Grand Chœur. - Mise en situation/auditions/concerts - Transversale baroque	Module complémentaire (culture) – 331 heures : - Écriture ou analyse ou culture sur 2 ans. - CEM de FEM - 12 conférences au choix et 2 obligatoires (Centre de ressources documentaires et Risques auditifs) - 1h de studio - module de prononciation allemande - déchiffrage		Projet personnel (6 heures)
					Unité d'enseignement. Obligatoire (50 heures) : - Théâtre sur 2 ans de module central et 1 an de module masque Facultatif : - atelier d'invention, jazz, musique amplifiée, danse